



INSCRIPTIONS SCOLAIRES - RENTREE 2019/2020 Enfants nés en 2016

DU 12 MARS AU 19 AVRIL 2019 : INSCRIPTIONS EN MAIRIE

- Les familles doivent se présenter au **Service Education** munies des pièces suivantes :
 - Livret de famille
 - Carnet de santé : vaccinations obligatoires à jour
 - Justificatif de domicile : facture EDF, Avis d'imposition... datant de-3 mois
- + *le cas échéant* :
 - Certificat de radiation délivré par l'ancienne école
 - Jugement de divorce avec attribution autorité parentale
- Sur place, une fiche de renseignements devra être complétée.
- Un **certificat d'inscription** sera délivré aux familles, après signature de M. le Maire ou de l'Adjoint délégué aux affaires scolaires.

Permanence du Service Education : 8h30-12h et 13h-17h / 04.67.21.27.42
coordination-enfance@ville-vias.fr

- Lundi toute la journée
- Mardi, jeudi et vendredi après-midi sur RDV

A COMPTER DU 25 MARS 2019 : ADMISSIONS A L'ECOLE MATERNELLE

- Sur présentation du **dossier complet** la Directrice finalisera l'inscription.

Permanence directrice école : 9h-12h et 14h-17h / 04.67.21.69.15
ce.0340816c@ac-montpellier.fr

- Lundi toute la journée
- Mardi, jeudi et vendredi sur RDV